

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	COMMERCE	Numéro	60U7
Adresse du site	4-6, passage des Ecoliers	Hauteur	R+6 (21,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Aximo	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/09/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	27/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	27/04/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 35°, 150° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	3° à 11°
Estimation	35° < 3V/m ; 150° < 5V/m ; 260° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (26 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes. Des armoires techniques seront ajoutées sur la zone technique.
Hauteur antennes/sol	28,98 m azimuts 35° et 260° ; 26,08 m azimut 150° pour les antennes actives 30,63 m azimuts 35° et 260° ; 27,73 m azimut 150° pour les antennes inactives

Date :	Conformité du dossier
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

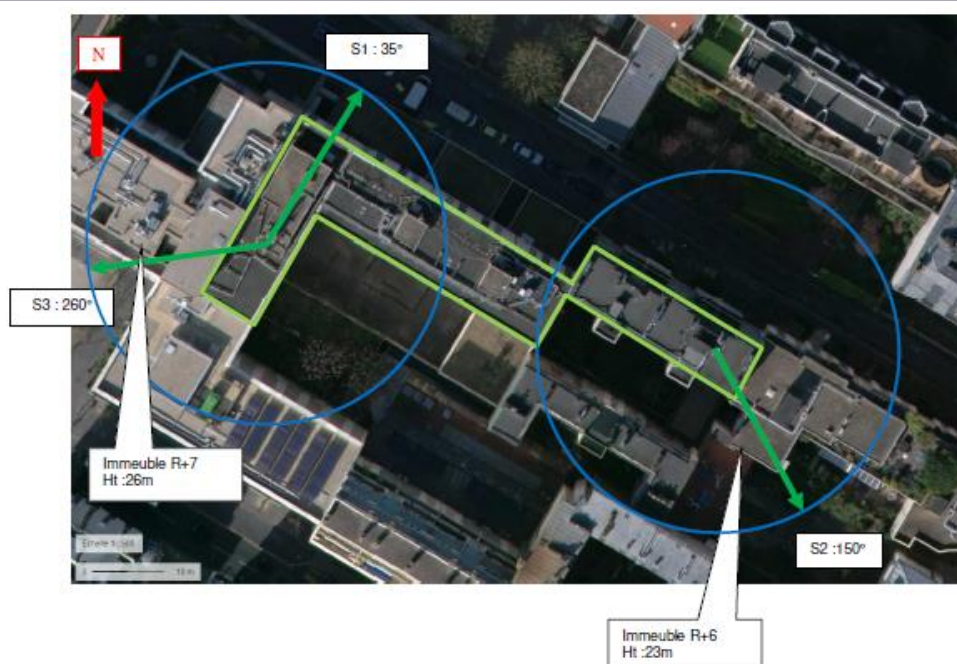
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Claude Debussy	4 Place du commerce	R+3 16m	OUI	30m	<1
Crèche collective	7 Place Violet	R+0 3m	OUI	19m	<1

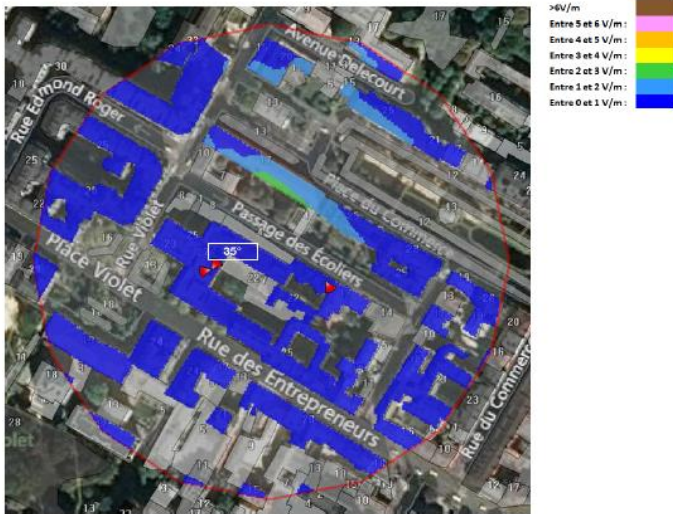
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 35°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50m.



	Azimut 35°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau maximal	Entre 2 et 3V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	13.50 m	22.50 m	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 274°

